|  |  |
| --- | --- |
| ***Fiche thématique*** | ***Cancer du sein, cancer colorectal*** |
| ***Contexte*** |
| Sur la période 2008-2013, 654 décès annuels par cancer ont été recensés en moyenne. Le cancer est donc responsable de plus d’un décès sur cinq et constitue la deuxième cause de mortalité sur notre territoire. Le cancer de la prostate est responsable du plus grand nombre de décès, suivi du cancer colo-rectal et du cancer de l’estomac pour lequel la Guadeloupe est la région la plus touchée. Il est donc primordial d’inciter notre population au dépistage.Trois dépistages organisés (DO) sont désormais proposés à la population guadeloupéenne : * le DO du cancer du sein,
* le DO du cancer colorectal,
* le DO du cancer du col de l’utérus.

Avec un taux de participation moyen[[1]](#footnote-1) de 50 % sur les DO du cancer du sein et 33,3 % du cancer colorectal, il est nécessaire d’encourager la population à se faire dépister ou à s’inscrire volontairement dans la démarche à laquelle elle est invitée par la structure de dépistage. |
| ***Objectifs*** |
| Améliorer le recours au dépistage organisé des publics ciblés par le programme national : les publics précaires et les plus éloignés du système de santé, en ciblant notamment les quartiers prioritaires de la politique de la ville[[2]](#footnote-2). |
| ***Type d’actions*** |
| 1. Actions d'information, de sensibilisation particulièrement auprès des publics précaires et/ou résidant dans les territoires isolés, pour inciter au dépistage.
2. Action de communication avec création d'outils pédagogiques innovants et adaptés au contexte local
3. Inciter les médecins libéraux et de manière générale les professionnels de santé à la démarche de l’information à leurs clients

L’ARS sera attentive aux stratégies de communication adaptées et aux actions de prévention par les pairs, favorisant un partenariat avec les associations ou professionnels de santé œuvrant dans ce domaine ou avec l’AGWADEC. |
| ***Public Cible*** |
| Population générale Adultes âgés entre 50 et 74 ans  |
| ***Territoire*** |
| La zone du Nord Grande Terre, les dépendances, la côte sous le vent, le territoire de Cap Excellence et les COM.les 18 quartiers prioritaires de la ville de Guadeloupe et Saint-Martin. |

**Contact :**

M. Lionel BOULON

Agence Régionale de Santé de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint–Barthélemy

Service Prévention Education et Promotion de la Santé ARS

Route des Archives

97113 Gourbeyre

Tel : 0590 99 99 65

Les dossiers doivent être envoyés à l’adresse suivante : ARS971-PROMOTION-SANTE@ars.sante.fr

Se référer au guide du promoteur

1. Sur les exercices 2014, 2015 et 2016 (cf. rapport d’activité AGWADEC 2017) [↑](#footnote-ref-1)
2. La carte des quartiers prioritaires est téléchargeable sur le site de l’ARS – Onglet Appel à projets [↑](#footnote-ref-2)